

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise		Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le									
A - RÉSULTAT COMPTABLE		EURL A.P. HOLDING		L3 1 1 2 2 0 2 2 J										L3 1 1 2 2 0 2 2 J									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210																		
	Production vendue	biens	215		214																		
		services *	217		218																		
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222																		
	Production immobilisée *				224																		
	Subventions d'exploitation reçues				226																		
	Autres produits				230																		
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232																		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234																		
	Variation de stock (marchandises) *				236																		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238																		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240																		
	Autres charges externes * :				242																		
	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)																						
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244																		
	Rémunérations du personnel *				250																		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252																		
	Dotations aux amortissements *				254																		
	Dotations aux provisions				256																		
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262																		
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260																					
Total des charges d'exploitation (II)				264																			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270																			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280																		
	Produits exceptionnels			(IV)	290																		
	Charges financières			(V)	294																		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300																		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348																				
Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306																			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310																			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312																			
Régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316																		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318																		
	Provisions non déductibles *				322																		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324																		
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248																		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249																		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997																		
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies A)	987			Zones de revitalisation de la défense (44. terdecies)	127			Zones de revitalisation rurales (44. quinquies)	138										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			Basins d'emploi à redynamiser (art. 44. duodécies)	991														
	Divers dont ZFA NG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344			Créance due au report en arrière du déficit	346			Basins urbains à dynamiser-BUD (art. 44. sexdecies)	992										
	Dédution exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44. septidécies)	993														
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352																		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356																		
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																						
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370																		

A.P HOLDING

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Au capital de 5 000,00 euros
Siège social : 45 boulevard de la Croisette
06400 CANNES
794 164 962 RCS CANNES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 13 JUIN 2023

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

DEUXIÈME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à **384 733,66 euros** de la manière suivante :

Au compte « report à nouveau »

384 733,66 euros
S'élevant ainsi à 572 822 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Pour copie certifiée conforme,

Monsieur Alexandre PIRO
Gérant

Signé électroniquement le 02/08/2023 par
Alexandre PIRO

 Signed with
universign



EURL A.P HOLDING

45 boulevard de la Croisette

06400 CANNES

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

PROCOGEST

15 Rue Beauvau

13001 MARSEILLE

04.96.11.67.80

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de transport	37 775		
TOTAL	37 775		
Autres participations	2 004		300
TOTAL	2 004		300
TOTAL GENERAL	39 779		300

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de transport			37 775	37 775
TOTAL			37 775	37 775
Autres participations			2 304	2 304
TOTAL			2 304	2 304
TOTAL GENERAL			40 079	40 079

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de transport	37 775			37 775
TOTAL	37 775			37 775
TOTAL GENERAL	37 775			37 775

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	251	251	
Groupe et associés	149 500	149 500	
Débiteurs divers	4 600	4 600	
TOTAL	154 351	154 351	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Impôts sur les bénéfices	58 068	58 068		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 583	9 583		
Groupe et associés	13 348	13 348		
Autres dettes	5 792	5 792		
TOTAL	86 791	86 791		

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Produits à recevoir

Néant

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	5 792
Total	5 792

Charges et produits constatés d'avance

Néant

PIRO Alexandre Gérant

Signé électroniquement le 02/08/2023 par
Alexandre PIRO



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <u>EURL A.P HOLDING</u>										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise <u>45 boulevard de la Croisette</u>										<u>06400 CANNES</u>							
Numéro SIRET * <u>7 9 4 1 6 4 9 6 2 0 0 0 2 7</u>																	
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>							
										Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 2</u>		Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>					
										Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF																	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilisations corporelles *		028	37 775	030	37 775											
	Immobilisations financières * (1)		040	2 304	042		2 304		2 004								
	Total I (5)		044	40 079	048	37 775	2 304		2 004								
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	ACTIF CIRCULANT	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070				20 000							
			Autres * (3)	072	154 351	074		154 351		49 300							
Valeurs mobilières de placement		080		082													
Disponibilités		084	508 458	086		508 458		222 508									
Charges constatées d'avance *		092		094													
Total II		096	662 809	098		662 809		291 808									
Total général (I+II)		110	702 888	112	37 775	665 113		293 812									
PASSIF										Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		5 000		5 000										
	Ecart de réévaluation		124														
	Réserve légale		126		500		500										
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)		131														
	Report à nouveau		134		188 088		133 382										
	Résultat de l'exercice		136		384 734		54 707										
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142		578 322		193 588										
Provisions pour risques et charges		154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				500										
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	13 348			86 791		99 724								
	Produits constatés d'avance		174														
	Total III		176		86 791		100 224										
Total général (I + II + III)		180		665 113		293 812											
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	300											
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	149 500	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.